

Le petit Bruyerois

Commune des Bréviaires

N°47 - avril 2015



- Directeur de la publication
Yves Maury
- Responsable rédaction
Evelyne Ridel
- Conception graphique et impression
Créatis - 01 30 62 01 37
- Crédits photos R. Sadoux, P. Guichon,
M. Fresnoy, B. Sadoux, V. Gerbet

www.mairie-breviaires78.fr

Imprimé sur papier 50% de fibres recyclées, 50% FSC
ISSN : 16227-5284
DIFFUSION GRATUITE



Sommaire

• L'éditorial du Maire	2	- Comedy Cardio Mix	13
• Conseil Municipal	3	- Loto	14
• Infos CCE	4	- Images en Texte	15
• Résultats des élections	6	• Notre horloge	16
• Ça s'est passé		• La vie au quotidien	18
- Noël	8	• La poste innove	20
- CCAS	10	• Service National - Sictom	22
- Concert de Noël	12	• La vie en commun	23

Mesdames, Messieurs, Chers amis

Voilà le printemps sous les parasols !

Avant même leurs bienfaits physiques c'est sur le moral qu'agissent le soleil et la lumière. Il fait tellement de bien ce soleil aux vertus positives sur notre baromètre mental et physique. Mais attention, n'oublions pas le dicton « en avril, ne te découvre pas d'un fil, en mai, fais ce qui te plaît ». Alors soyons prudents !

Ce 47^{ème} numéro de notre journal « le Petit Bruyérois » me permet de faire le point de l'action municipale. La vie municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Il n'est pas anormal parfois, au fil du mandat, d'être contraint à effectuer quelques changements concernant l'organisation de l'équipe municipale et son fonctionnement.

Ceci sans conséquences graves, tout simplement pour améliorer son efficacité ou pour assurer le plus grand respect de la décision personnelle de certains élus d'arrêter d'exercer la délégation qui leur était confiée.

C'est ainsi que fin 2014, deux changements sont intervenus au niveau de l'équipe municipale. Pour respecter deux démissions d'adjoints pour convenances personnelles, le conseil municipal a procédé à l'élection de deux adjoints remplaçants. En conséquence les délégations de fonction attribuées par le maire aux quatre adjoints de la Commune ont été modifiées.

Le premier trimestre 2015 a été réservé à l'analyse de la situation financière de la Commune.

La préparation du budget a été réalisé avec la plus grande rigueur, dans un contexte sans précédent, caractérisé par le fait de la diminution des dotations de fonctionnement de l'état, des charges supplémentaires imposées par le F.P.I.C et les nouveaux rythmes scolaires.

Le F.P.I.C est un Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales créé par l'Etat en 2012, progressif jusqu'à 2016 et destiné à réduire les écarts de richesse entre les ensembles de Communes que représentent les Communautés.

En conséquence, la Commune est contrainte, par l'Etat, de faire évoluer son produit de recettes fiscales en augmentant les taux des impôts Communaux qui

n'avaient jamais été modifiés depuis 2004. Le prochain bulletin municipal vous apportera le détail de ces évolutions budgétaires.

Pour terminer, après ce volet fiscal, et sur un plan plus général, nous allons devoir être très vigilants à l'annonce de toutes ces modifications législatives incessantes. En effet, ces dernières visent à la modification des périmètres Intercommunaux, et au transfert de l'essentiel des compétences Communales aux Communautés de Communes ou d'Agglomérations.

Dans une société inquiète, marquée par de graves fractures sociales et territoriales, ne créons pas un climat anxiogène et n'affaiblissions pas les Communes qui doivent demeurer des points de repères indispensables pour nos habitants.

Je vous souhaite bonne lecture.

*Le Maire,
Président de la Communauté de
Communes des Etangs*

Yves Maury



Maire

Yves
MAURY

Quelques changements :

Suite à la démission pour raisons personnelles d'Anne Marie QUINAULT (4^{ème} adjoint) et celle de Roland POSTIC (1^{er} adjoint), deux nouveaux adjoints ont été élus à bulletin secret lors de la séance du conseil municipal du 04 Décembre 2014

1^{er} adjointJacques
FORMENTY2^{ème} adjointValérie
GERBET3^{ème} adjointRégis
SADOUX4^{ème} adjointEvelyne
RIDELAnne-Marie
QUINAULTRoland
POSTICPierre
CATIERGina
BAROTINDominique
CALOTPatrick
GUICHONPascaline
DIDIER-LAURENTDaniel
LEVASSEUR

Délégations confiées par le maire aux quatre adjoints

1^{er} Adjoint Jacques FORMENTY :

Affaires scolaires, caisse des écoles, logistique informatique (Mairie et école), service technique, travaux d'entretien et sécurité des bâtiments communaux

2^{ème} Adjoint Valérie GERBET :

Affaires générales, gestion des ressources humaines, vie périscolaire, action sociale, C.C.A.S

3^{ème} Adjoint Régis SADOUX :

Economie et finances, suivi du budget, travaux de voiries et de réseaux, sport, correspondant défense

4^{ème} Adjoint Evelyne Ridel :

Vie associative, gestion des salles communales, fêtes et cérémonies, participation à la gestion et à l'animation de la caisse des écoles

- Où en est-on à la Communauté des Etangs (CCE), où va t-on ? •

RAPPEL : Constituée il y a 10 ans avec St Léger, Auffargis, Les Essarts et le Perray, et après que St Léger et Auffargis aient rejoint la Communauté Plaines et Forêts d'Yvelines autour de la ville de Rambouillet, notre communauté de Communes (CCE) a été « redessinée », sur proposition préfectorale en janvier 2014, par l'intégration de Maurepas et Coignières.

Nous nous trouvons donc fort de 37.385 habitants pour mettre en commun une partie de nos moyens afin d'assumer les obligations consécutives aux compétences communes que nous avons choisies de « mutualiser » lors de la création de la CCE.

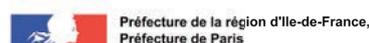
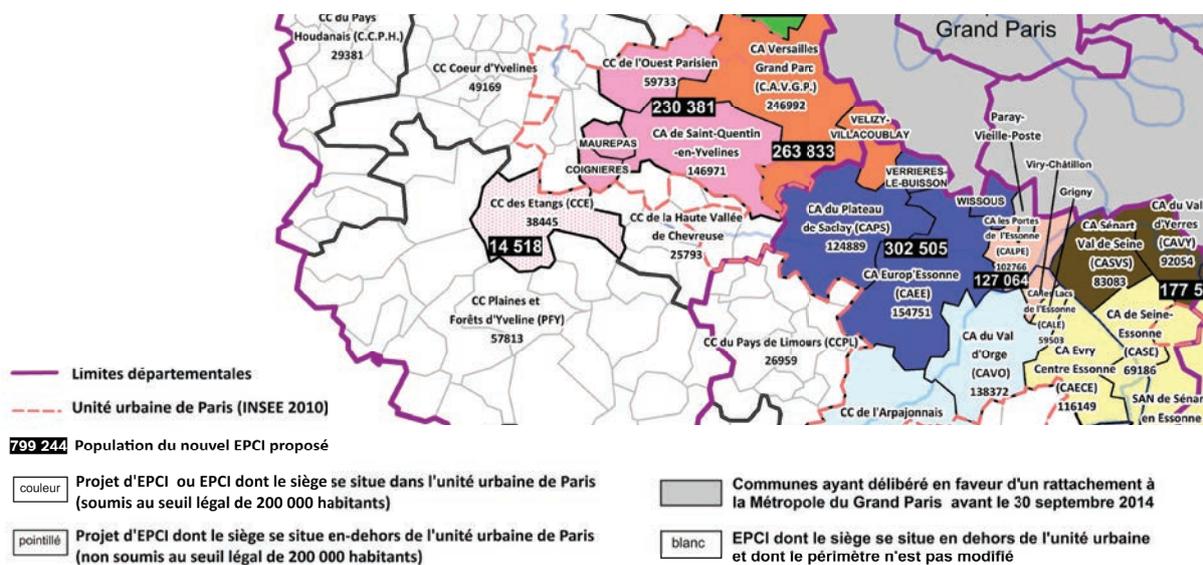


Schéma régional de coopération intercommunale d'Ile-de-France
4 mars 2015



Fin de l'année 2014, le préfet de Région pressantant que la nouvelle réforme territoriale imposerait de créer de grands ensembles autour de Paris ainsi que des communautés de communes de 200.000 habitants minimum, a redessiné les contours de ces dernières.

Son projet renfermait la création de grandes communautés d'agglomérations allant jusqu'à 800.000 habitants, comme autour de Saclay et, pour ce qui nous concerne, d'augmenter le périmètre de la CASQY (communauté de commune de St Quentin en Yvelines) en y intégrant... Maurepas et Coignières !

Un amendement a alors été proposé pour que ce projet remplace les 800.000 habitants par le maintien des 3 communautés de communes existantes : Versailles, Saclay et Casquy soit environ 200.000 habitants chacune. Ce projet préfectoral, « amendé » a donc été validé par la CRCI (commission régionale de coopération intercommunale) composée d'élus régionaux, départementaux, municipaux et intercommunaux, laquelle s'est réunie les 22 janvier, 5 et 12 février 2015.

Dans le même temps, afin d'influer sur l'avenir, **L'Association de Défense de la CCE** a vu le jour. Composée de membres et d'élus locaux de tout bord politique (UMP, PS...) elle a organisé des consultations sous forme de questionnaires écrits distribués en porte à porte et en lieux public, ou de vote officiel : Elle entendait poursuivre son action en faveur du maintien de la CCE... mais...

...De la CRCI, par une majorité de 69 voix sur 71, le 12 février 2015 sont ressorties les nouvelles frontières intercommunales conformément à la carte ci jointe : La CCE perdait Maurepas et Coignières !

Le résultat de ce scrutin peut laisser rêveur quant à la volonté des électeurs provenant de tous les partis politiques : en effet, une telle majorité n'exprime-t-elle pas une répartition des territoires « *entre soi* »... ?

• Et la CCE ?

Ayant perdu Maurepas et Coignieres, la CCE se retrouve à trois (Les Breviaires, Les Essarts et Le Perray) avec 14.700 habitants, et ce n'est pas la première fois ! Or, la loi NOTRE portant l'obligation pour les communautés de communes d'atteindre un minimum de 20.000 habitants a été votée en deuxième lecture par le parlement et sera examinée à nouveau par le Senat. *Rappelons que le plancher réglementaire minimum actuel pour créer et faire vivre une communauté de commune est de 5000 habitants.*

• Trois voies et 4 solutions pour NOTRE « avenir »

A. La loi du minimum de population de 20.000 habitants n'est pas adoptée :

- *Le minimum obligatoire reste à 5000 habitants :
la CCE peut continuer à fonctionner avec ses deux partenaires actuels.*

B. La loi du minimum de population requis est porté à 15000 habitants

- *La CCE avec 14700 habitants pourra demander une dérogation pour perdurer :
Si celle-ci est refusée, elle se retrouvera dans le cas suivant :*

C. La loi du minimum de population de 20.000 habitants est adopté :

4 Solutions qui peuvent dépendre à la fois de la CRCI et du Préfet :

- *La communauté d'agglomération de Rambouillet territoire exprime le souhait d'une fusion avec la CCE*
- *La communauté de communes de la vallée de Chevreuse et la CCE fusionnent*
- *Les Breviaires demandent son rattachement à la Communauté de communes de Montfort L'Amaury*
- *(Les Breviaires s'entendent avec deux communes limitrophes afin de porter la CCE à 20.000 habitants).*

• Quelles échéances ?

La prochaine étape sera donc la décision finale sur la détermination du minimum requis de population obligatoire : vraisemblablement après les élections départementales. L'étape suivante sera la conclusion d'un projet de fusion avec l'une des communautés voisines ou avec des communes limitrophes

Nous l'aurons tous compris... souhaitons que les instances décisionnaires, en particulier la CRCI (commission régionale de coopération intercommunale) et la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) *tiennent compte, pour une fois du désir des « autochtones » et ne succombent pas à la tentation des arrangements politiques droite / gauche qui sont souvent synonymes de déni de démocratie.*

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Saisie des résultats du premier tour

COMMUNES DU CANTON	ÉLECTEURS INSCRITS	VOTANTS (NB D'ENV. & BUL. SANS ENV)	BLANCS	NULS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POURCENTAGES EXPRIMÉS	CONTRÔLE CANDIDATS	1 - Sophie MARCHAND/Jean-Luc TROTIGNON	2 - Agnès de LACOSTE/Boris ROBERT	3 - Georges BENIZE/Christine BOUTIN	4 - David JUTIER/Claire VIGNAUD	5 - Jean-Claude HUSSON/Diane LACOUTURE					
ABLIS	2 271	1091	50	9	1032	48,0	1032	94	9,1	342	33,1	198	19,2	98	9,5	300	29,1
ALLAINVILLE AUX BOIS	223	114	4	0	110	51,1	110	7	6,4	34	30,9	29	26,4	12	10,9	28	25,5
AUFFARGIS	1 693	871	25	14	832	51,4	832	126	15,1	176	21,2	238	28,6	99	11,9	193	23,2
BOINVILLE LE GAILLARD	438	213	8	0	205	48,6	205	16	7,8	68	33,2	42	20,5	31	15,1	48	23,4
BOISSIERE ECOLE (LA)	543	282	14	1	267	51,9	267	36	13,5	72	27,0	58	21,7	36	13,5	65	24,3
BONNELLES	1 470	800	36	6	758	54,4	758	72	9,5	163	21,5	200	26,4	109	14,4	214	28,2
BREVAIRES (LES)	860	433	14	4	415	50,3	415	43	10,4	120	28,9	110	26,5	58	14,0	84	20,2
BULLION	1 322	706	30	5	671	53,4	671	55	8,2	123	18,3	223	33,2	92	13,7	178	26,5
CELLE LES BORDES (LA)	772	435	16	1	418	56,3	418	58	13,9	85	20,3	130	31,1	62	14,8	83	19,9
CERNAY LA VILLE	1 144	656	17	2	637	57,3	637	90	14,1	123	19,3	188	29,5	82	12,9	154	24,2
CLAIREFONTAINE EN YVELINES	627	296	11	1	284	47,2	284	49	17,3	65	22,9	94	33,1	43	15,1	33	11,6
EMANCE	649	344	2	1	341	53,0	341	43	12,6	85	24,9	99	29,0	40	11,7	74	21,7
ESSARTS LE ROI (LES)	4 997	2388	69	19	2300	47,8	2300	269	11,7	540	23,5	600	26,1	286	12,4	605	26,3
GAMBAISEUIL	61	38	3	0	35	62,3	35	4	11,4	4	11,4	26	74,3	0	0,0	1	2,9
GAZERAN	940	491	20	6	465	52,2	465	63	13,5	124	26,7	128	27,5	54	11,6	96	20,6
HERMERAY	749	418	19	3	396	55,8	396	39	9,8	94	23,7	151	38,1	43	10,9	69	17,4
LONGVILLIERS	369	196	6	0	190	53,1	190	16	8,4	52	27,4	54	28,4	19	10,0	49	25,8
MITTAINVILLE	509	287	7	3	277	56,4	277	23	8,3	89	32,1	90	32,5	30	10,8	45	16,2
ORCEMONT	594	400	13	2	385	67,3	385	62	16,1	85	22,1	134	34,8	34	8,8	70	18,2
ORPHIN	697	362	12	4	346	51,9	346	34	9,8	124	35,8	83	24,0	48	13,9	57	16,5
ORSONVILLE	231	131	3	1	127	56,7	127	14	11,0	54	42,5	35	27,6	6	4,7	18	14,2
PARAY DOUAVILLE	161	91	9	1	81	56,5	81	9	11,1	33	40,7	17	21,0	10	12,3	12	14,8
PERRAY EN YVELINES (LE)	5 028	2421	93	26	2302	48,2	2302	249	10,8	649	28,2	583	25,3	317	13,8	504	21,9
POIGNY LA FORET	696	363	9	3	351	52,2	351	18	5,1	114	32,5	138	39,3	25	7,1	56	16,0
PONTHEVRARD	408	232	14	3	215	56,9	215	20	9,3	44	20,5	62	28,8	28	13,0	61	28,4
PRUNAY EN YVELINES	672	332	8	3	321	49,4	321	37	11,5	94	29,3	83	25,9	31	9,7	76	23,7
RAIZEUX	663	311	7	1	303	46,9	303	28	9,2	64	21,1	99	32,7	59	19,5	53	17,5
RAMBOUILLET	17 900	8801	289	105	8407	49,2	8407	1016	12,1	2043	24,3	2717	32,3	1205	14,3	1426	17,0
ROCHEFORT EN YVELINES	666	387	8	0	379	58,1	379	43	11,3	68	17,9	188	49,6	31	8,2	49	12,9
ST ARNOULT EN YVELINES	4 395	2310	58	12	2240	52,6	2240	163	7,3	560	25,0	607	27,1	168	7,5	742	33,1
ST HILARION	655	342	7	0	335	52,2	335	36	10,7	91	27,2	89	26,6	39	11,6	80	23,9
ST LEGER EN YVELINES	1 156	572	14	7	551	49,5	551	56	10,2	136	24,7	182	33,0	76	13,8	101	18,3
ST MARTIN DE BRETHENCOURT	474	243	21	2	220	51,3	220	20	9,1	61	27,7	81	36,8	26	11,8	32	14,5
STE MESME	610	311	22	1	288	51,0	288	31	10,8	72	25,0	63	21,9	40	13,9	82	28,5
SONCHAMP	1 242	646	26	8	612	52,0	612	68	11,1	179	29,2	160	26,1	82	13,4	123	20,1
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	559	302	16	3	283	54,0	283	27	9,5	72	25,4	80	28,3	48	17,0	56	19,8
TOTAL	56 444	28 616	980	257	27 379	50,7	27379	3034	11,1	6902	25,2	8059	29,4	3467	12,7	5917	21,6

Département : 78

Commune : 108

Bureau de vote : 0001

Canton : 14

Circonscription : 10

- Département : Yvelines
- Commune : Les Bréviaires BV= 0001
- Canton : RAMBOUILLET
- Circonscription : 10^{ème} circonscription

- Inscrits : 860
- Abstentions : 427
- Votants : 433
- Blancs : 4
- Nuls : 14
- Exprimés : 415

- Abstentions : 49,65%
- Participation : 50,35%
- Blancs : 0,92%
- Nuls : 3,23%
- Exprimés : 95,84%

N° Panneau	Noms des candidats	Voix
001	Mme MARCHAND Sophie et M. TROTIGNON Jean-Luc	43
002	Mme DE LACOSTE Agnes et M. ROBERT Boris	120
003	M. BENIZE Georges et Mme BOUTIN Christine	110
004	M. JUTIER David et Mme VIGNAUD Claire	58
005	M. HUSSON Jean-Claude et Mme LACOUTURE Diane	84

Saisie OK

• TOTAL : 415

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Saisie des résultats du second tour

COMMUNES DU CANTON	ÉLECTEURS INSCRITS	VOTANTS (NB D'ENV. & BUL. SANS ENV)	BLANCS	NULLS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POURCENTAGES EXPRIMÉS	CONTRÔLE CANDIDATS	2 - Agnès de LACOSTE/Boris ROBERT		3 - Georges BENIZE/Christine BOUTIN	
ABLIS	2 271	998	138	19	841	43,9	841	371	44,1	470	55,9
ALLAINVILLE AUX BOIS	223	115	15	6	94	51,6	94	39	41,5	55	58,5
AUFFARGIS	1 693	826	122	31	673	48,8	673	190	28,2	483	71,8
BOINVILLE LE GAILLARD	438	217	22	8	187	49,5	187	80	42,8	107	57,2
BOISSIERE ECOLE (LA)	543	263	40	5	218	48,4	218	65	29,8	153	70,2
BONNELLES	1 470	743	109	26	608	50,5	608	187	30,8	421	69,2
BREVIAIRES (LES)	860	433	55	16	362	50,3	362	128	35,4	234	64,6
BULLION	1 322	696	107	25	564	52,6	564	154	27,3	410	72,7
CELLE LES BORDES (LA)	772	403	66	10	327	52,2	327	89	27,2	238	72,8
CERNAY LA VILLE	1 144	621	83	10	528	54,3	528	124	23,5	404	76,5
CLAIREFONTAINE EN YVELINES	627	276	32	10	234	44,0	234	67	28,6	167	71,4
EMANCE	649	315	44	8	263	48,5	263	86	32,7	177	67,3
ESSARTS LE ROI (LES)	4 997	2308	342	67	1899	46,2	1899	588	31,0	1311	69,0
GAMBAISEUIL	61	40	0	0	40	65,6	40	2	5,0	38	95,0
GAZERAN	940	467	50	20	397	49,7	397	142	35,8	255	64,2
HERMERAY	749	424	53	11	360	56,6	360	104	28,9	256	71,1
LONGVILLIERS	369	201	31	3	167	54,5	167	53	31,7	114	68,3
MITTAINVILLE	509	281	29	10	242	55,2	242	93	38,4	149	61,6
ORCEMONT	594	364	39	14	311	61,3	311	88	28,3	223	71,7
ORPHIN	697	355	48	16	291	50,9	291	128	44,0	163	56,0
ORSONVILLE	231	143	15	2	126	61,9	126	62	49,2	64	50,8
PARAY DOUAVILLE	161	104	12	4	88	64,6	88	37	42,0	51	58,0
PERRAY EN YVELINES (LE)	5 028	2383	271	61	2051	47,4	2051	734	35,8	1317	64,2
POIGNY LA FORET	696	364	39	8	317	52,3	317	130	41,0	187	59,0
PONTHEVRARD	408	234	34	4	196	57,4	196	52	26,5	144	73,5
PRUNAY EN YVELINES	672	333	31	9	293	49,6	293	107	36,5	186	63,5
RAIZEUX	663	319	29	6	284	48,1	284	85	29,9	199	70,1
RAMBOUILLET	17 898	8502	1130	344	7028	47,5	7028	2168	30,8	4860	69,2
ROCHFORD EN YVELINES	666	397	49	12	336	59,6	336	90	26,8	246	73,2
ST ARNOULT EN YVELINES	4 395	2164	297	86	1781	49,2	1781	656	36,8	1125	63,2
ST HILARION	655	362	38	15	309	55,3	309	108	35,0	201	65,0
ST LEGER EN YVELINES	1 156	580	84	17	479	50,2	479	136	28,4	343	71,6
ST MARTIN DE BRETHENCOURT	474	243	37	3	203	51,3	203	69	34,0	134	66,0
STE MESME	610	278	58	12	208	45,6	208	72	34,6	136	65,4
SONCHAMP	1 242	613	66	15	532	49,4	532	195	36,7	337	63,3
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	559	299	51	11	237	53,5	237	77	32,5	160	67,5
TOTAL	56 442	27 664	3 666	924	23 074	49,0	23074	7556	32,7	15518	67,3

Département : 78

Commune : 108

Bureau de vote : 0001

Canton : 14

Circonscription : 10

- Département : Yvelines
- Commune : Les Bréviaires BV= 0001
- Canton : RAMBOUILLET
- Circonscription : 10^{ème} circonscription

- Inscrits : 860
- Abstentions : 427
- Votants : 433
- Blancs : 55
- Nuls : 16
- Exprimés : 362

- Abstentions : 49,65%
- Participation : 50,35%
- Blancs : 12,70%
- Nuls : 3,70%
- Exprimés : 83,60%

N° Panneau	Noms des candidats	Voix
002	Mme DE LACOSTE Agnes et M. ROBERT Boris	128
003	M. BENIZE Georges et Mme BOUTIN Christine	234

Saisie OK

• TOTAL : 362

Noël aux Bréviaires

• NOËL TOUS ENSEMBLE •

Belle réussite d'un moment attendu ; l'arrivée du Père Noël sur son traineau pour distribuer les cadeaux après un bon repas partagé dans la joie et la bonne humeur...



Noël aux Bréviaires

Le 13 Décembre une ribambelle de petits lutins avait envahi la salle des Fêtes afin de réaliser une multitude de décorations de Noël.

Chacun s'est affairé, maniant peinture pinceaux colle papier ou pâte à sel afin de réaliser la déco la plus belle et la plus originale guidé dans sa tâche par une équipe de rennes joyeux et motivés...

Les jours suivants le Père Noël a commencé sa tournée en rendant visite à nos chers bambins !



• C.C.A.S •



Le CCAS des Bréviaires, accueille désormais tous les seniors qui le souhaitent le 2ème et dernier vendredi du mois à l'ancienne cantine.

Cet accueil baptisé « **Le Club des Cheveux Argentés Séniors** » (CCAS) vous propose de vous réunir autour de boissons chaudes et de gâteaux afin de participer à des jeux de sociétés mis à votre disposition (cartes, scrabble, dominos, rumikub jeux de dames, échecs etc.....). C'est également un lieu de rencontre où ne pas jouer ne veut pas dire ne pas venir se retrouver pour discuter, tricoter etc... Cet espace sera fermé durant les vacances d'été afin de vous permettre de vous consacrer entièrement à vos jardins et au bronzage !

• CABARET •

à la Ferme du Bout des Près



Le 16 décembre 2014 les anciens ont été conviés par le CCAS au cabaret du bout des près à Cernay la Ville (Spectacle Venus Voyage).

49 séniors ont répondu avec plaisir à cette invitation. Embarquement immédiat, du bonheur en bagage, nous avons fait nos valises et sommes partis pour un tour du monde près de chez nous, mais de Paris à Rio en passant par l'Italie et bien d'autres pays. Nous avons déjeuné en chansons et si ce voyage ne nous a pas permis de bronzer, nous avons rêvé et passé, aux dires de tous, un très bon après-midi devenu traditionnel avant Noël.



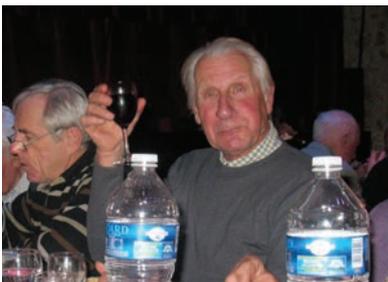
• GALETTE DES ROIS •

Le 16 janvier 2015 les Séniors se sont réunis autour de la traditionnelle galette des Roi offerte par le CCAS.

Certains et Certaines, devenus Rois et Reines d'un jour, ont pu régner autour de leurs amis le temps d'un après-midi.

Rappelons que c'est eux qui devront nous régaler l'année prochaine !

Valérie GERBET



• CONCERT DE NOËL •



Le concert de Noël, organisé par l'ASLB, s'est déroulé selon la tradition, le 14 décembre 2014 dans l'église Saint Sulpice des Bréviaires.

Cette année, l'œuvre et la vie du compositeur Frédéric Chopin étaient au centre de ce concert-lecture. A cette occasion le grand pianiste et virtuose Nicolas Celoro a interprété avec bravoure des Valses, Mazurkas, Nocturnes, Etudes et Scherzos du compositeur polonais Frédéric Chopin qui a composé et passé la plupart de sa vie à Paris.

Les membres du cercle de poésie Sylviane Duroy ont préparé les textes présentant les différentes étapes de la vie de Chopin.

Simone Provost a lu des textes sur le Romantisme et l'évolution du piano alors que Daniel Durand déguisé en Chopin et Françoise Vrignaud en Georges Sand ont récité des extraits de leur correspondance. Evelyne Moulin a clôturé ces interventions par la lecture du poème « Le dernier voyage », de Marcel Proust. La soirée s'est terminée pour les spectateurs autour d'un « Verre Harmonieux » et des gâteaux de Noël en présence du pianiste.

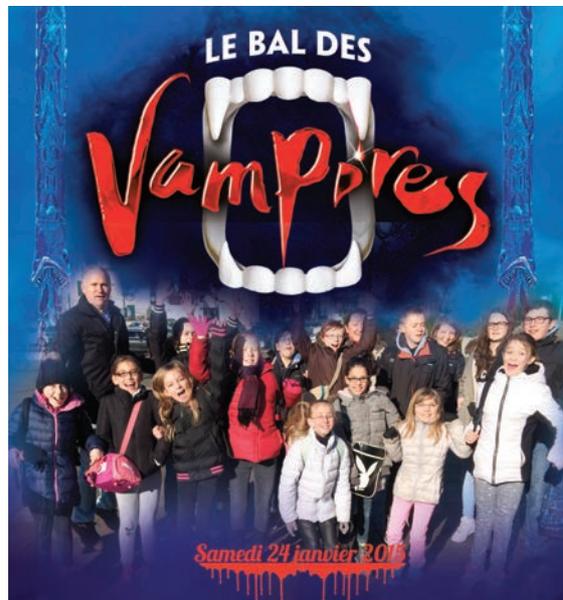
Bettina SADOUX



Ce moment musical et convivial fut accueilli avec beaucoup de chaleur et d'enthousiasme.

• LE BAL DES VAMPIRES •

Du rire, du talent et des idées au Comedy Cardio Mix !



Le Samedi 24 janvier 2015 a eu lieu la sortie Comédie Musicale de la section Comedy Cardio Mix de l'ASLB.

18 enfants de la troupe (encadrés par 3 adultes) ont pu assister au «Bal des Vampires» au théâtre Mogador à Paris.

Cette sortie, organisée et subventionnée par l'ASLB a permis aux enfants de découvrir un formidable spectacle déjà acclamé par 7 millions de personnes dans 12 pays.

Ballades rock, humour renversant, chorégraphies interprétées par 36 artistes, au milieu de décors époustouflants et au son d'un orchestre live.

De quoi donner des idées pour le spectacle que notre troupe de petits bruyérois nous présenteront le samedi 11 avril aux Bréviaires».

Comme l'ont dit les enfants :

Pour nous cette sortie a été...

...« trop géniale » !

Thierry ELBHARD
animateur responsable
de la section Comedy Cardio Mix

• LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES •



Le 7 Février petits et grands se sont retrouvés à la salle des Fêtes pour le traditionnel loto de la Caisse des Ecoles.

Chacun a tenté sa chance pour décrocher entrées gratuites zoo de Beauval, serre aux papillons, cité des sciences, espace Rambouillet, wave board, tablette, arbre des pépinières DUROY etc... Seulement quelques-uns ont gagné mais tous sont repartis heureux d'avoir passé un très bon moment.



Les heureux gagnants de la journée :

- Chloé Derré remporte une invitation pour 2 personnes au Haras National et 2 entrées à la piscine des Essarts.
- La grande sœur de Léo gagne 1 entrée à la serre aux papillons de La Queue Lez Yvelines
- Jade Guyard Guepratte gagne 2 entrées à la piscine des Essarts le roi
- Emma Delarue gagne 2 entrées au zoo de Beauval
- La voisine de Sylvie gagne 5 parties au jungle laser
- Nathan Duhalde gagne 2 entrées à la cité des sciences de La Villette

Les gros lots :

- Flavie Derré gagne le wave board
- Yann Sausse la tablette numérique
- Amandine le VTT

Evelyne RIDEL

• EXPOSITION •
IMAGES EN TEXTE 2015



La 6^{ème} édition de l'exposition **IMAGES EN TEXTES** s'est déroulée du 13 au 15 mars dernier à la Salle des Fêtes des Bréviaires. Cette manifestation est le fruit d'une collaboration annuelle entre l'*Atelier Photos* des Etangs des Essarts le Roi et le *Cercle de Poésie* « Sylviane Duroy » des Bréviaires.

L'objet de cette exposition est de confier aux poètes Bruyérois l'écriture de textes illustrant et commentant chacune des photos présentées par les photographes Essartois.

Comme les années précédentes, un moment pédagogique a été consacré aux élèves de l'école des Bréviaires. Ces derniers guidés par certains photographes et certains poètes, ont pu faire le rapprochement entre l'image, l'imagination et le texte. Ils ont choisi par eux-mêmes 25 photos qui ont inspirées leurs imaginations, leur sens du langage et de la poésie. Nous remercions le corps enseignant pour son implication.



Le vernissage, moment de rencontre entre photographes et poètes a été marqué par la présentation visuelle des photos par leurs auteurs et par l'expression orale des poètes sur chacune d'elles.



Ces trois jours ont accueilli une centaine de personnes en provenance de la Communauté de Communes des Etangs, certains sont repartis avec le catalogue qui uni image et texte afin d'immortaliser leur visite : Quelques exemplaires sont encore disponibles. Un grand merci à Pierre Duroy qui a mis à disposition et installé la décoration de plantes vertes ainsi qu'au service technique de la Mairie des Bréviaires.

Rendez-vous dans un an !

Bettina SADOUX

• L'HORLOGE DE LA MAIRIE •

Que je vienne à la mairie pour des formalités, déposer mon enfant à l'école, faire mes courses à la superette ou tout simplement en passant devant, il m'est sûrement arrivé de vérifier mon retard, et ceci grâce à l'horloge de la mairie.

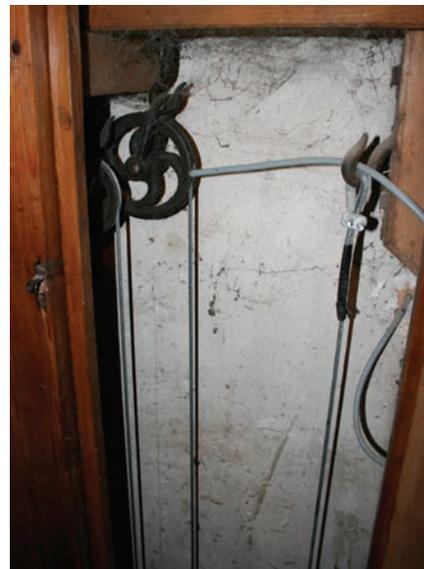


Le temps s'écoule dans la lente descente d'un poids sur toute la hauteur du bâtiment de la mairie. Le poids en bas, le temps s'arrête, le poids en haut nous avons une semaine d'indication de l'heure !

Rien n'arrêtera le temps qui passe, et ce quel que soit son chemin...

La voici !

C'est une « Paul ODOBEY fils » fabricant d'horlogerie à Morez dans le Jura. Elle fut installée en août 1904.



avec notre horloge



Deux câbles, l'un pour le temps, l'autre pour la cloche, transportent l'énergie nécessaire et le balancier régule le tout.

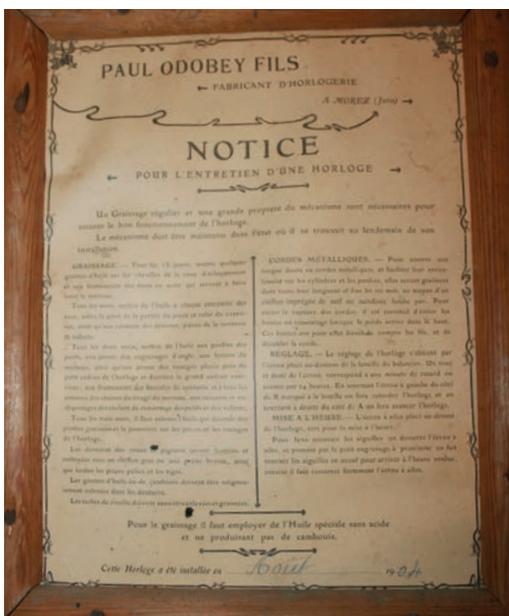
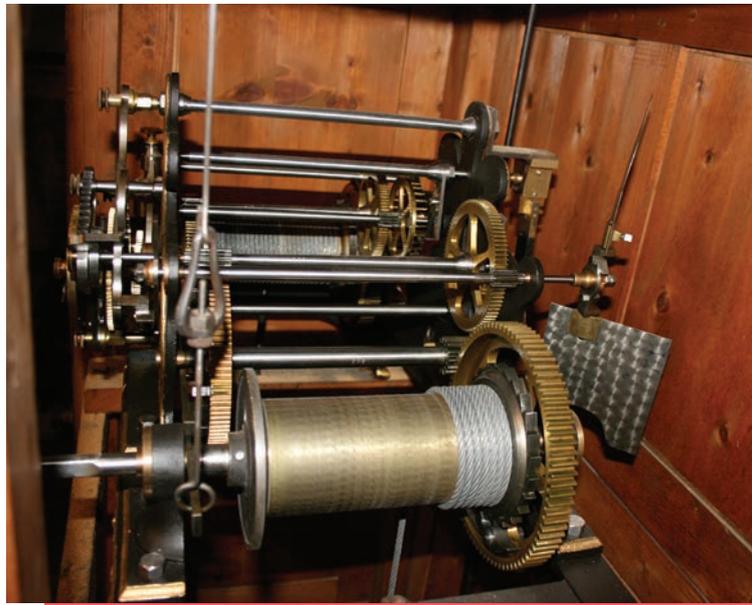
Une fois bien calibré par cette belle et mystérieuse mécanique, le temps devient « unité de temps »...

Afin d'informer le badaud qu'il est en retard... !

De tringles en pignons, de cardans en paliers, sans être ni « heure », ni « minute » nous arrivons au dos du cadran de l'horloge.

Et c'est seulement ici que les derniers pignons vont séparer les heures et les minutes.

Un dernier coup de manivelle, un contrôle de l'affichage, une relecture des consignes d'entretien et tous les Bruyérois seront à l'heure !



La prochaine fois, arrêtez-vous et prenez votre temps, levez les yeux sur le fronton de la mairie, l'horloge vous informera que vous êtes maintenant...

vraiment en retard !

Patrick GUICHON

L'entretien de l'horloge est assuré par Fabrice Gerbet, horloger professionnel Bruyerois.

• PRATIQUE •



• SICTOM •

A compter du 1^{er} février 2015, une nouvelle organisation est mise en place pour les demandes de bacs. Si vous désirez obtenir un bac, vous devez prendre contact avec les services du SICTOM de la région de Rambouillet au numéro vert suivant : **0 800 49 50 61**

- Lors de votre appel, votre demande sera pré-remplie, elle vous sera ensuite transmise par mail ou par courrier pour vous permettre de contrôler les informations saisies, de la compléter par des informations manquantes et surtout de la signer.
- Vos représentants, Jacques Formenty ou Patrick Guichon, restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et même pour une assistance dans cette démarche.



• SITERR SYSTÈME D'ALERTE SMS •

Depuis novembre 2010 un système d'alerte par SMS et/ou mail gratuit a été déployé à destination des usagers des lignes régulières du SITERR. Ce service permet aux usagers (actifs, élèves ou parents d'élèves) de recevoir des informations relatives à des perturbations importantes sur les lignes du réseau (intempéries, grèves, accidents de la circulation). Pour cela l'inscription se fait en ligne sur le site : <http://siterr.citiway.fr>. Pour vous guider lors de votre inscription consulter la procédure sur le site de la mairie.



• TELEPOINTS.INFO •

Vous souhaitez connaître votre situation vis-à-vis de vos points de permis de conduire consultez le site sécurisé <https://www.telepoints.info> et www.stage-recuperation-points.com pour connaître le lieu de stage de récupération de points le plus près de chez vous.



• SERVICE NATIONAL •

• PRATIQUE •



• EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER : (ESA) •

Depuis Février 2013 le service de soins infirmiers à domicile du centre hospitalier de Rambouillet a ouvert une unité de 10 places ESA. Ce dispositif est destiné à maintenir l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Cette équipe constituée d'une infirmière, d'un ergothérapeute, et de trois assistantes en gérontologie intervient à domicile, dès le diagnostic de la maladie pour des séances de stimulation de la mémoire et l'accompagnement dans les gestes quotidiens pour préserver les capacités de la personne. Elle a également un rôle d'accompagnement et de conseils auprès des aidants et des familles.

Ces prestations sont totalement prises en charge par la Sécurité Sociale. **Vous pouvez contacter l'ESA au 01 34 83 78 00 ou esa@ch-ambouillet.fr**



• BIBLIOTHÈQUE •

Vous aimez les livres et disposez d'un peu de temps alors venez me rejoindre afin que la bibliothèque existe et vive. Elle est ouverte tous les vendredis de 16H à 18H et les samedis matins de 10h00 à 12h00. Nouveau : **ouverture d'un rayon « Petite Enfance »**. Les personnes qui souhaiteraient une ouverture de la Bibliothèque réservée aux jeunes enfants pas encore scolarisés peuvent me contacter au 01 34 57 83 10 - Colette BUGEAU.



• LE CLUB DES CHEVEUX ARGENTÉS SENIORS (CCAS) •

Sophie et Michèle vous ouvrent les portes de la maison Berthel pour partager un après midi convivial d'échanges et de jeux **tous les derniers vendredis du mois de 14h à 17h**. En plus de ce rendez-vous, le club est ouvert 1 vendredi sur 2 sauf durant les vacances scolaires ; pour plus d'informations s'adresser à Sophie à la mairie.



• EPICERIE •

Monsieur Lahcen JOUBY succède à Sylvie LANDOLSI et vous accueille tous les jours de la semaine. Ouverture de 8h30 à 21h00 et vendredi de 15h30-21h00.

• LA POSTE VOUS TIENT INFORMÉ •



La Poste innove et vous informe sur ses nouveaux services à la Distribution pour les objets suivis et signés.

Pour une 2^e présentation de votre lettre recommandée, connectez-vous avant minuit sur le site : www.laposte.fr/monespaceclient rubrique « nouvelle livraison » et choisissez la date de votre choix sur une période de 6 jours ouvrés.

- Savez-vous que vous pouvez retirer une lettre recommandée avisée le jour même dans notre Carré Entreprises situé 7 allée des Haphleries ZAC du Chemin Vert au Perray en Yvelines ?

Le retrait des instances du jour s'effectue entre 15h30 et 17h (lundi au vendredi) ou le lendemain entre 7h30 et 8h15 (lundi au vendredi).
Sans signalement de votre part elle sera disponible dès le lendemain dans votre agence postale 9 route des Haras aux Bréviaires.

Vous pouvez aussi souscrire gratuitement une procuration à la personne de votre choix en allant sur www.laposte.fr/procuration.

Vous avez également à votre disposition un numéro de téléphone : 3631 (coût d'un appel local) jusqu'à 19 heures pour vos réclamations et vos envois avisés du jour.

Savez-vous que vous pouvez acheter l'ensemble des produits courriers (timbres, contrats de réexpédition, prêts à poster, formulaires de procuration...) auprès de votre facteur vous évitant ainsi tout déplacement ?

La Plateforme de Distribution du Perray en Yvelines s'équipe de nouveaux matériels :

- Vos facteurs vont rouler en voitures électriques. Moins de nuisance sonore et d'émission de CO2 !
- Vos facteurs vont être équipés de smartphones. Cet équipement baptisé FACTEO permet de gérer la signature des objets suivis (lettres recommandées-colis), les procurations et les réexpéditions.

Un nouveau service : l'expédition en boîte aux lettres

N'attendez plus au guichet : demandez une expédition de vos envois en boîte aux lettres via internet : www.laposte.fr/monespaceclient. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre Espace Client.

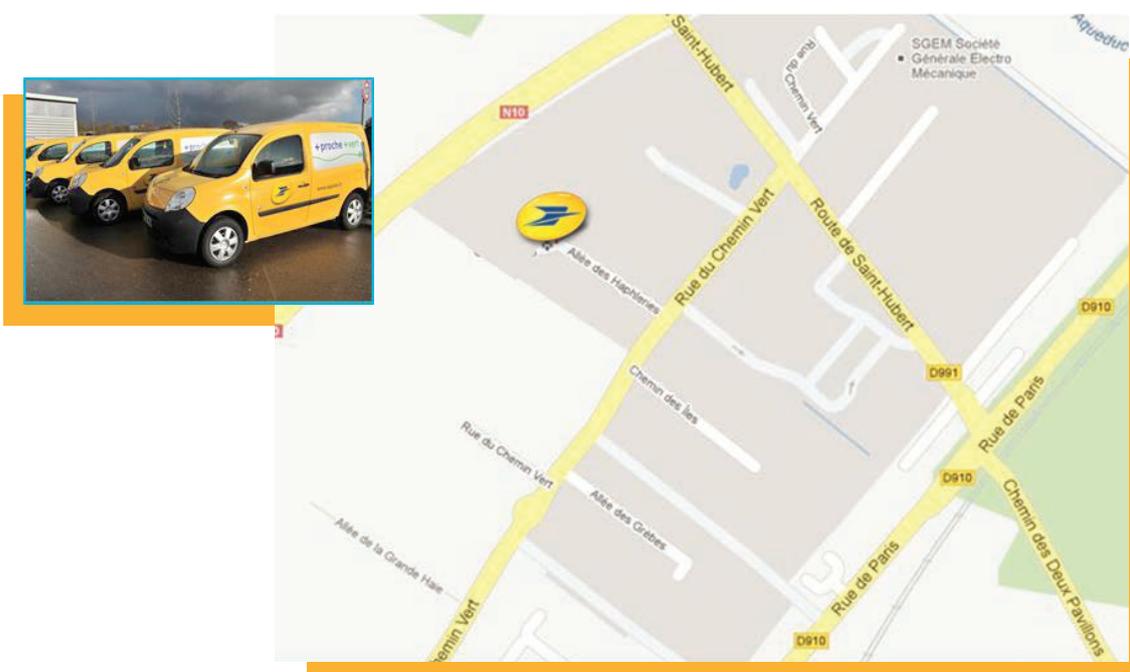
Adresse : 7 allée des Haphléries 78610 Le Perray en Yvelines

A partir du 19 mai, les horaires du lundi au vendredi seront :

7h30-12h30 // 13h30 – 16h

Retrait des lettres recommandées et colis avisés du jour :

7h30-8h15//15h30-17h00



JE SERAI AU SERVICE DES AUTRES ET J'AGIRAI AVEC LA VOLONTE DE VAINCRE
CODE DU SOLDAT

**POUR MOI
POUR LES AUTRES
SENGAGER.FR**

+ DE 10 000 POSTES A POURVOIR

CIRFA DE VERSAILLES
7 RUE DES CHANTIERS - 78000 VERSAILLES
01 39 25 92 00

Ouvert tous les jours de 9h00 à 18h00 et certains samedi.
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site "**SENGAGER.FR**"

Memo Sictom



calendrier

du service de collecte
du 1^{er} mars 2015 au 31 mars 2016

LES BREVIAIRES


Ordures ménagères
collecte : tous les **mercredis** matin


Emballages - journaux - revues - magazines
collecte : un **lundi** sur deux le matin

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.		janv.	fév.	mars
2015	2			8	6	3			9	7	2016	4	1	
	16	13	11			17	14	12				18	15	14
	30	27	25	22	20	31	28	26	23	21			29	28


Verre
Collecte : un **lundi** sur six en journée

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.		janv.	fév.	mars
2015				8				12			2016	4	15	
	16	27			20	31			23					28

Horaires de collecte
Présentation des bacs la veille au soir pour les collectes du matin
Matin : de 5h00 à 12h00
Après-midi : de 12h00 à 20h00
Journée : de 8h00 à 17h00



Les collectes du 25 mai, 11 novembre, 28 mars seront assurées normalement.

www.sictomregionrambouillet.com

 N° Vert 0 800 49 50 61

ARRETE

Section 1 : principes généraux

Article 1er : Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jours comme de nuit.

Article 2 : En règle générale, l'arrêté préfectoral N° 08-038/DDD et ses annexes s'appliquent.

Section 2 : bruit dans les propriétés privées

Article 3 : Par dérogation à l'arrêté préfectoral sus visé et notamment son article 10, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : INTERDIT

Article 4 : Le Maire de la Commune des Bréviaires, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RAMBOUILLET, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LES BREVIAIRES, le 19 avril 2011

Le Maire,
Yves MAURY

• LES POUBELLES : RAPPEL

Après que les éboueurs aient vidé vos poubelles dans les camions du SICTOM... merci de les rentrer chez vous et de ne pas les laisser sur le trottoir les jours suivants... Ces objets ne sont pas forcément agréables à l'oeil de votre voisin !

• LES DÉCHETS VERTS : RAPPEL

Les containers situés près du château d'eau ne sont destinés qu'à recevoir les déchets résultants de tonte d'herbe et les feuilles à l'exclusion de « TOUT » autre déchet tels que branches, petit bois et... béton !!!

• LES FEUX DOMESTIQUES : RAPPEL - ILS SONT INTERDITS -

• LES ANIMAUX DOMESTIQUES : RAPPEL

On les aime mais on ne les laisse pas « faire » n'importe quoi, n'importe où ! On les tient en laisse. Pensons à ceux qui se promènent... Le civisme commande à chacun de promener son chien, un sac à la main et de ramasser.

Etat civil

ILS SE SONT UNIS :

Annabelle, Maria, Madeleine ORHAN et Adrien Félix Alexandre FALCON le 28 juin 2014

Laure, Amandine RIDEL et Arnaud, Lionel, Charles STUTZMANN le 12 juillet 2014

BIENVENUE À

Karen , Marianne, Aline THEBAULT le 5 juin 2014

Anaïs, Saskia, Zoé DUMAS le 6 juillet 2014

Camille, Garry, Charles GUITTEAUD VIRTOS et

Naomie, Jessika, Marie-Noëlle, Yolaine GUITTEAUD VIRTOS le 11 juillet 2014

Adam, Jean, Patrick DARCON le 12 juillet 2014

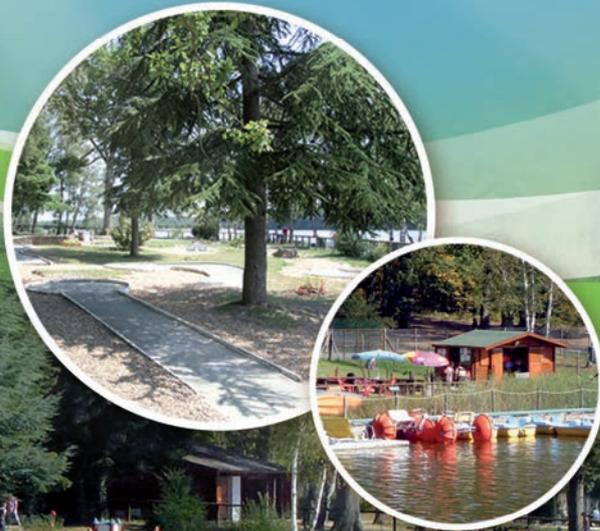
Chléa, Christine, Babette FORGES le 12 juillet 2014

Gabin, Leo, Harry ROBINE le 17 août 2014



BASE DE LOISIRS

Les Étangs de Hollande



AU COEUR DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET...
...la première base verte des Yvelines !



Accès aux personnes à mobilité réduite

À vos *Agendas* Dates à retenir

- | | |
|-----------------|---|
| 3 mai | Caisse des Ecoles : Vide grenier - Salle des Fêtes |
| 30 mai | Petites portes théâtre - Salle des Fêtes |
| 26 juin | Fête de l'école - Ecole |
| 12/13 septembre | Fête communale - Village |